

La Voix de l'Opposition de Gauche

DOCUMENT

MedinCell : "pas d'obstacle à la prescription de l'ivermectine contre la Covid-19"

Boursier.com

Le 8 mars 2021

Apparemment, aucun décès n'a été signalé après une surdose accidentelle ou suicidaire d'ivermectine. Aucune toxicité plus importante de l'ivermectine n'a été prouvée chez les personnes âgées...

MedinCell a publié une analyse approfondie sur la sécurité de l'ivermectine. Elle explique qu'aucun problème de sécurité identifié n'empêche les autorités sanitaires d'évaluer l'utilisation de l'ivermectine contre la Covid-19 en nouvelle indication. Cette expertise est une évaluation du profil de sécurité médicale de l'ivermectine. Elle est basée sur une analyse approfondie de plus de 350 articles et d'informations disponibles sur Internet dont les origines sont clairement identifiées.

"Les publications de ces derniers mois mettent en évidence un corpus dense de données cliniques et de connaissances scientifiques soutenant l'efficacité de l'ivermectine à dose thérapeutique contre la Covid-19, en traitement curatif et en prophylaxie", indique Christophe Douat, Président du Directoire de MedinCell qui explique : "La sécurité est essentielle pour décider de l'approbation et de l'utilisation d'un médicament. Une analyse exhaustive de la littérature scientifique existante au sujet de la sécurité médicale de l'ivermectine faisait défaut. MedinCell a donc mandaté son expert international en toxicologie pour mener cette analyse et ainsi contribuer à la dynamique internationale visant à évaluer l'utilisation de l'ivermectine pour lutter contre la pandémie de Covid-19. La conclusion de l'expertise est claire : aucun problème de sécurité identifié n'empêche les autorités sanitaires d'évaluer l'utilisation de l'ivermectine contre la Covid-19 comme nouvelle indication".

L'analyse a été réalisée par le Pr. Jacques Descotes, MD, PharmD, PhD, Professeur émérite à l'Université Claude Bernard de Lyon (France), toxicologue de renommée mondiale avec une expérience de 40 ans en tant que consultant indépendant pour l'industrie pharmaceutique et comme conseiller auprès d'organismes de réglementation dans le monde entier.

"L'ivermectine a été administrée par voie orale à des centaines de millions de personnes dans le monde entier au cours des trois dernières décennies. L'évaluation des effets indésirables signalés associés à l'exposition à l'ivermectine durant cette période montre que, jusqu'à présent, ces effets indésirables ont été peu fréquents et généralement légers à modérés", déclare le Pr. Jacques Descotes qui joute : "Il convient de noter, qu'apparemment, aucun décès n'a été signalé après une surdose accidentelle ou suicidaire d'ivermectine. Aucune toxicité plus importante de l'ivermectine n'a été prouvée chez les personnes âgées malgré les affirmations répétées selon lesquelles une barrière hémato-encéphalique vieillissante pourrait entraîner une augmentation du niveau de toxicité de l'ivermectine. L'expérience clinique positive accumulée avec l'administration d'ivermectine a conduit de nombreux experts médicaux à rompre avec les premières contre-indications catégoriques

chez les femmes enceintes. Enfin, plusieurs réseaux nationaux de pharmacovigilance dans le monde ont publié des informations et des avis établissant la sécurité de l'ivermectine chez les sujets humains. A ce jour, il n'y a pas d'obstacle à la prescription d'ivermectine dans les indications actuelles pour des raisons critiques de sécurité. Je tiens également à souligner qu'aucun événement indésirable grave n'a été signalé dans des dizaines d'études achevées, ou en cours, impliquant des milliers de participants dans le monde entier, pour évaluer l'efficacité de l'ivermectine contre la COVID-19".

L'analyse sera prochainement soumise par son auteur pour revue et publication dans un journal reconnu au niveau international

L'étude est disponible dès à présent sur le site de MedinCell.